

## **Alerte cyclonique de niveau 1 sur la commune de Bélep à 12h00**

### **DÉPRESSION TROPICALE DT 10F**

#### **Maintien de la préalerte cyclonique sur le reste du territoire**

#### **Situation :**

La dépression tropicale 10F poursuit son déplacement vers le Sud-Ouest et se renforce, devenant une dépression tropicale modérée dans la journée. Sur la commune de Bélep, les vents pourront atteindre 80 à 100 km/h et 130 à 150 km/h en rafale.

Cette dépression sera accompagnée de très fortes pluies sur l'ensemble du territoire, susceptibles d'entraîner le débordement des rivières et des creeks. Ces fortes pluies devraient se poursuivre sur les prochains jours.

#### **En conséquence :**

- **l'alerte cyclonique de niveau 1 est déclenchée sur la commune de Bélep, ce jour, mardi 05 avril 2022 à 12h00 ;**
- **l'alerte cyclonique de niveau 2 est déclenchée sur la commune de Bélep, le mardi 05 avril 2022 à 21h00, avec un arrêt de toute activité professionnelle, scolaire ou commerciale effectif à compter de 19h00 ;**
- **la préalerte cyclonique est maintenue sur le reste de la Nouvelle-Calédonie.**

#### **Information :**

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile [securite-civile.gouv.nc](https://securite-civile.gouv.nc) et de Météo-France Nouvelle-Calédonie, [www.meteo.nc](https://www.meteo.nc) ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

#### **Consignes à la population :**

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile.